



ASSEMBLÉE — 41e SESSION

COMITÉ EXÉCUTIF

Point 22 : Mobilisation des ressources et fonds volontaires

RAPPORT SUR LA MOBILISATION DES RESSOURCES ET LES FONDS VOLONTAIRES

(Note présentée par le Conseil de l'OACI)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

En 2016, à sa 39e session, l'Assemblée a adopté la résolution A39-26 : *Mobilisation des ressources*, dans laquelle l'Organisation se fixait pour objectif de se doter de capacités à mobiliser des ressources dans le but d'obtenir des contributions volontaires adéquates, prévisibles et durables pour lui permettre d'accomplir sa mission. En 2019, à sa 40e session, l'Assemblée a adopté la résolution A40-22 : *Mobilisation des ressources*, portant révision de la résolution A39-26 en vue de faciliter sa collaboration avec les institutions financières pour mieux appuyer les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et l'initiative *Aucun pays laissé de côté* de l'OACI. Le présent document, qui sera soumis à l'Assemblée pour examen, rend compte des progrès réalisés en termes de mobilisation des ressources.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée à :

- a) remercier les États membres, les donateurs et les parties prenantes pour leurs contributions volontaires ;
- b) prier instamment les États membres, les organisations internationales, le secteur d'activité concerné, les donateurs, les parties prenantes et les institutions financières de continuer à faire des contributions volontaires financières et en nature à l'OACI pour soutenir sa mission et la réalisation des objectifs stratégiques. L'objectif est d'aider les États à renforcer leurs systèmes de transport aérien, dans le cadre notamment de l'initiative *Aucun pays laissé de côté*, afin d'appuyer les activités non financées du Plan d'activités 2023-2025 et l'objectif de transformation ; il s'agira, ce faisant, de consolider les programmes des travaux de l'OACI que ne couvre pas – ou pas suffisamment – le budget ordinaire ;
- c) noter l'importance des partenariats pour le renforcement des capacités et des moyens du secteur de l'aviation, et notamment l'OACI.

Objectifs stratégiques :	La présente note de travail se rapporte à tous les objectifs stratégiques et à toutes les stratégies de soutien.
Incidences financières :	Les activités visées dans la présente note devraient être entreprises dans le cadre des ressources disponibles dans le budget ordinaire 2023-2025 et/ou au moyen de contributions extrabudgétaires, selon les indications contenues dans le plan d'activités 2023-2025.
Références :	Résolution A40-22, <i>Mobilisation des ressources</i> Plan d'activités de l'OACI pour 2023-2024-2025 Politique de mobilisation des ressources de l'OACI Doc 10140, <i>Résolutions de l'Assemblée en vigueur</i> (au 4 octobre 2019) Politique de soutien à la mise en œuvre fourni aux États par l'OACI A41-WP/24, <i>Programme d'assistance technique et soutien à la mise en œuvre de l'OACI</i>

1. CONTEXTE

1.1 Le transport aérien joue un rôle clé dans la réalisation des objectifs de développement socioéconomique des pays et, à l'échelle mondiale, la réalisation des Objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui sont tributaires en partie de la disponibilité de ressources financières. Si l'OACI contribue au développement durable aux niveaux national, régional et international dans le cadre de ses travaux normatifs et de ses activités de soutien à la mise en œuvre, sa capacité de mobiliser des ressources et d'utiliser de manière efficace les financements qu'elle reçoit est essentielle à son aptitude à réaliser ses objectifs stratégiques.

1.2 Le Plan d'activités 2023-2025 de l'OACI témoigne de la détermination de l'Organisation à s'acquitter de sa mission, qui consiste à aider ses 193 États membres à assurer la sécurité, la sûreté, l'efficacité, la viabilité et la durabilité de l'aviation civile internationale, en utilisant de multiples sources de financement. À l'image de son Plan opérationnel triennal, les tâches qui lui incombent prennent de plus en plus d'ampleur, alors que les moyens mis à la disposition du budget ordinaire demeurent limités et ne suffisent pas à satisfaire la totalité des besoins de financement de l'Organisation. D'où l'importance croissante des contributions que versent les États et d'autres organisations à titre volontaire, qui constituent désormais un apport non négligeable aux fins de l'exécution de son mandat. Ces contributions financières qui viennent alimenter les fonds volontaires de l'OACI, conformément à la Politique de mobilisation des ressources adoptée par le Conseil en mars 2016 (cf. C-DEC 207/11), complètent le budget ordinaire et permettent ainsi de mener à bien des activités non financées du Programme de travail de l'Organisation. On trouvera dans les appendices A, B et C à la présente note de travail un rapport de synthèse sur les contributions financières versées aux fonds volontaires de l'OACI pour les exercices 2019-2020-2021 ; une analyse des tendances en la matière figure en section 2.

1.3 Dans le cadre du Plan d'activités 2023-2025, l'OACI s'est fixé un objectif de transformation qui devrait se traduire par des gains d'efficacité et d'efficience dans la réalisation des cinq objectifs stratégiques de l'Organisation. Les changements qu'implique cette transformation touchent à plusieurs domaines, à savoir les ressources humaines, la conformité et les valeurs, la transformation numérique, la cybersécurité, la gestion financière et la bonne administration (y compris, par exemple, la planification stratégique, l'amélioration des partenariats et les effets de mobilisation des ressources). Le Conseil a mis en place un Fonds pour la transformation auquel iront les contributions destinées à financer la mise en œuvre de l'objectif de transformation.

1.4 À sa 225e session, le Conseil de l'OACI a approuvé une nouvelle Politique de soutien à la mise en œuvre fourni aux États, qui vise à harmoniser la gestion des programmes, projets, activités, produits et services de coopération technique et d'assistance technique. Cette politique devrait essentiellement servir à renforcer la coordination et la mise en œuvre des activités d'appui pour mieux répondre aux besoins des États membres. Le Secrétariat espère que les efforts engagés par l'OACI en faveur de la mobilisation des ressources porteront leurs fruits, en particulier lorsque la Politique précitée sera déployée. La Politique de soutien à la mise en œuvre fera l'objet d'un exposé distinct au titre du point 25 de l'ordre du jour (cf. note A41-WP/xx).

1.5 **Analyse des contributions volontaires versées à l'OACI**

1.5.1 L'OACI tient à exprimer sa gratitude à tous ses partenaires de financement volontaire pour les contributions qu'ils lui ont adressées au cours du triennat 2019-2021. Il convient de souligner ici que les contributions volontaires, qui n'ont pas d'affectation spécifique, confèrent à l'Organisation une plus grande souplesse en termes de hiérarchisation de l'utilisation du financement en fonction des besoins ou des activités inscrites dans le Plan opérationnel triennal de l'OACI dont le financement n'est pas prévu ou ne l'est que partiellement. En ce qui concerne les exercices 2019-2020-2021, le montant total des

contributions versées aux fonds volontaires de l'OACI s'est élevé à 26,1 millions CAD, soit une baisse de 43 pour cent par rapport au triennat précédent 2016-2018¹ (45,6 millions CAD) et une hausse de 80 pour cent comparativement au triennat 2013-2015 (14,5 millions CAD). Sur la période 2019-2021, 22 millions CAD (84 %) ont été versés par des États et 4,1 millions CAD (16 %) par des bailleurs non étatiques. Les principaux contributeurs aux fonds volontaires durant le triennat 2019-2021 ont été les États-Unis (6,9 millions CAD), la Chine (6,4 millions CAD), la Commission européenne (2,2 millions CAD), la République de Corée (1,5 million CAD) et l'Arabie saoudite (1,4 million CAD).

1.5.2 L'OACI souhaite par ailleurs remercier chaleureusement tous les États qui lui ont fait parvenir de précieuses contributions en nature au cours des exercices 2019, 2020 et 2021. Au cours de cette période, les États membres ont prêté main-forte à l'Organisation en déployant des effectifs mis à disposition à titre gracieux, dont certains pour des détachements de courte ou de longue durée, et/ou en organisant des conférences, des événements, des rencontres au sommet, des réunions et des ateliers. Les cinq principaux États pourvoyeurs de personnel mis à disposition à titre gracieux² sur la période 2019-2021 ont été la Chine (6 millions CAD), la France (2,8 millions CAD), les États-Unis (2,6 millions CAD), Singapour (2,6 millions CAD) et la Turquie (1,4 million CAD).

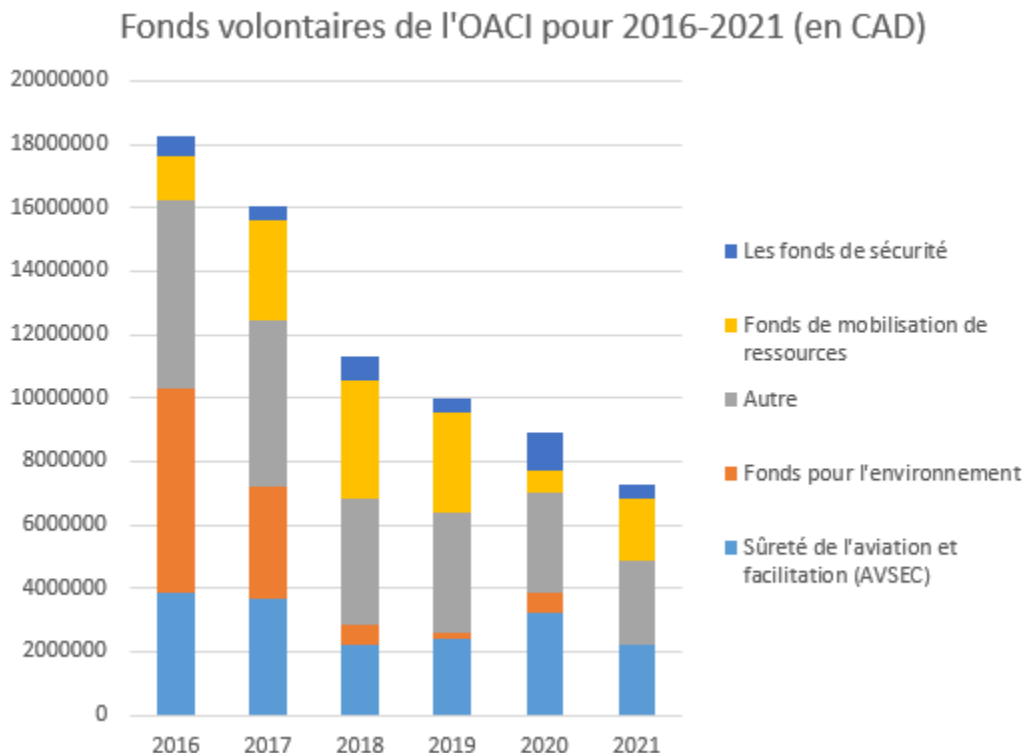
1.5.3 L'OACI adresse également ses remerciements à tous les États membres qui accueillent des bureaux de l'OACI, qu'il s'agisse du siège ou des bureaux régionaux et sous-régionaux, à savoir le Canada, la Chine, l'Égypte, la France, le Kenya, le Mexique, le Pérou, le Sénégal et la Thaïlande.

1.5.4 On trouvera dans l'appendice A une liste des contributions financières volontaires indiquant de quels donateurs elles émanent et les fonds auxquels ils ont bénéficié sur la période 2019-2021. Un état des recettes et dépenses auxquelles lesdites contributions ont donné lieu sur cette même période, ventilées par fonds volontaire, figure à l'appendice B. L'appendice C dresse quant à lui la liste des effectifs mis à disposition à titre gracieux au cours des exercices 2019-2020-2021. Enfin, l'appendice D expose, à titre indicatif, la nature et l'objet de chacun des fonds en question. Des mises à jour sur les activités programmatiques figurent dans la note sur l'assistance technique (cf. A41-WP sur l'assistance technique).

1.5.5 Une analyse des contributions financières volontaires versées entre 2016 et 2021 fait ressortir que leur volume a globalement baissé : le montant total des fonds volontaires versés à l'OACI ces six dernières années a en effet chuté de 60 pour cent (7,3 millions CAD en 2021, contre 18,3 millions CAD en 2016). Indépendamment des conséquences financières gravissimes de la pandémie COVID-19 qui ont grevé les budgets de l'aviation civile au plan mondial et du développement international, la tendance générale est inquiétante et justifie une action concertée pour inverser la courbe.

¹ Les données relatives aux exercices 2016-2017-2018 publiées sur le site web du Conseil tenaient uniquement compte des grands fonds volontaires ; depuis 2019, les rapports comptabilisent tous les fonds volontaires. Afin de pouvoir procéder à une analyse précise de leurs évolutions tendanciennes, les contributions annuelles intervenues au cours du triennat 2016-2018 dont il est fait mention dans la présente note de travail englobent tous les fonds volontaires.

² Équivalent en CAD des contributions sous la forme de personnel mis à disposition à titre gracieux.



1.6 Contre la tendance financière à la baisse et les conséquences de la pandémie de COVID-19

1.6.1 Le Secrétariat de l'OACI s'emploie actuellement à définir une Stratégie de mobilisation des ressources, qui vise à inverser la tendance à la baisse du versement de contributions financières volontaires aux fonds volontaires et à inciter les donateurs du secteur public comme du secteur privé à offrir rapidement des moyens de financement pluri-annuels alliant souplesse et qualité afin de répondre aux besoins non financés du Plan d'activités 2023-2025 de l'Organisation. Il est prévu que la Stratégie aura aussi des retombées positives sur le soutien à la mise en œuvre fourni aux États dans le cadre des programmes de l'OACI. La Stratégie fera l'objet d'un vaste processus de consultation, de façon à obtenir l'adhésion de toutes les parties prenantes, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Organisation, et à devenir la pierre angulaire du Plan d'activités 2023-2025 et de la Stratégie de mobilisation des ressources de l'OACI.

1.6.2 Le Secrétariat compilera une liste chiffrée de toutes les activités non financées jugées prioritaires dans le Plan d'activités 2023-2025 et établira de brèves analyses de rentabilité et notes d'information. Ces informations seront ensuite publiées sur la Plateforme de mobilisation des ressources de l'OACI, à charge pour le Secrétariat de prendre contact avec les donateurs et partenaires potentiels pour des appels de fonds et autres ressources, dans le cadre d'une campagne de sensibilisation.

1.6.3 La mise en œuvre de la Stratégie de mobilisation des ressources passe par un renforcement du rôle que joue en la matière l'OACI. L'instauration d'un climat de confiance avec les donateurs exige la mise en place et le maintien de partenariats sur le long terme, ce qui suppose que l'Organisation soit solidement armée pour mobiliser ces ressources et dispose à cet effet de ressources humaines durables ainsi que des outils et processus requis. Au titre de l'objectif de transformation nouvellement inscrit dans le Plan d'activités 2023-2025, l'OACI cherche à institutionnaliser la fonction de mobilisation des ressources, à actualiser la Plateforme et le Réseau mis en place à cet effet, et à mettre

à la disposition des donateurs un service complet leur permettant de définir leurs priorités de développement à la lumière des priorités de l'OACI et des États membres et en tenant compte de ce qu'ils pourraient en retirer en termes de reconnaissance et de visibilité de leurs contributions.

1.6.4 La mobilisation de ressources pour les programmes innovants de l'OACI a facilité les efforts déployés par le Secrétariat lorsqu'il a fallu faire face aux difficultés financières engendrées par la pandémie de COVID-19. Les restrictions budgétaires auxquelles se sont trouvés confrontés les donateurs ont amené l'Organisation à concentrer l'essentiel de ses efforts de sensibilisation sur les [Trousses de mise en œuvre \(iPack\)](#), l'[Accord de collaboration pour la prévention et la gestion des événements de santé publique dans le secteur de l'aviation civile \(CAPSCA\)](#) et d'autres de ses programmes clés, efforts qui ont été coordonnés au moyen de la Stratégie de mobilisation des ressources face à la COVID-19 élaborée en 2020. L'approche qui a été suivie a fortement incité les donateurs à financer ces trousse de mise en œuvre, en ce qu'ils y ont vu un moyen nouveau et complémentaire d'aider les États vulnérables à réaliser les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies ainsi que l'initiative *Aucun pays laissé de côté* de l'OACI. Neuf mois à peine après la publication de la lettre aux États marquant le lancement de la Stratégie, les donateurs avaient déjà versé près de 0,9 million CAD pour la mise en place de ces trousse dont des dizaines de pays ont bénéficié dans le monde entier – soit pratiquement 10 pour cent des 9,7 millions CAD demandés dans la lettre adressée aux États par l'OACI au titre de la mobilisation des ressources.

1.6.5 Une diversification de la base de donateurs s'impose : ces derniers sont en effet de plus en plus sollicités, les ministères des transports et des finances peinant encore à se remettre des conséquences désastreuses de la pandémie de COVID-19. Lorsque la pandémie s'est propagée en 2020, l'OACI s'est appuyée sur la résolution A40-22 sur la mobilisation des ressources pour collaborer avec les États membres, les institutions financières internationales et les banques multilatérales de développement, ce qui lui a permis en 2021 d'obtenir de l'une de celles-ci la toute première contribution financière pour des trousse de mise en œuvre, au profit d'un État membre de l'Organisation. Le Secrétariat envisage d'élargir cet accord tripartite à d'autres institutions financières internationales et banques multilatérales de développement, et d'en étendre la portée géographique, de manière à pouvoir disposer de sources diverses et variées pour répondre à ses besoins de financement, conformément au Plan d'activités 2023-2025. Cela ne pourra se faire sans un ferme soutien des États donateurs aux actions de sensibilisation de l'OACI, étant donné que les instances des institutions et banques précitées qui sont habilitées à décider de l'octroi de contributions comptent pour la plupart en leur sein des représentants des États donateurs.

1.6.6 Une gestion transparente, éthique et efficiente des fonds volontaires est indispensable pour faire de l'OACI un partenaire de choix pour les donateurs qui souhaiteraient octroyer des ressources extrabudgétaires au Programme de travail de l'Organisation. En 2020, le Bureau du contrôle interne (OIO) – l'ancien Bureau de l'évaluation et de la vérification interne (EAO) – a procédé à un audit interne de la gestion des fonds volontaires de l'OACI, qui a recommandé que des améliorations pourraient être apportées dans divers domaines. Cet audit a conduit à l'élaboration, en 2021, d'un plan d'action de gestion destiné à mettre en œuvre les recommandations, plan d'action dont le Secrétariat continue de coordonner l'exécution. S'inscrivant dans une approche fondée sur les résultats, le plan de gestion a globalement pour but d'instaurer de meilleures relations de confiance entre les donateurs et l'OACI pour les inciter à apporter leur soutien aux États membres en matière d'aviation civile.

1.6.7 Enfin, les efforts visant à améliorer et élargir de manière substantielle la portée, la qualité et l'impact de la collaboration avec les donateurs, étatiques comme non étatiques, demeurent un facteur important pour permettre à l'OACI de concrétiser ses ambitions en termes de mobilisation des ressources. La publication des Orientations du Secrétariat relatives au cadre de partenariat constitue une réelle avancée qui vient appuyer l'efficacité du travail de l'OACI avec ses partenaires, notamment ceux qui

versent des contributions volontaires à l'Organisation, tout en renforçant le principe de responsabilisation, le devoir de précaution, la prévention des conflits d'intérêt et la bonne gouvernance.

2. CONCLUSION

2.1 L'OACI apprécie au plus haut point les contributions financières et en nature volontaires que versent les États et autres donateurs. Le Secrétariat est en train d'élaborer une Stratégie de mobilisation des ressources de l'OACI qui devrait inverser la tendance à la baisse que l'on observe dans le versement des fonds volontaires et permettre de mobiliser davantage des ressources humaines et autres ressources souples. L'établissement d'une liste des activités non financées jugées prioritaires aux termes du Plan d'activités 2023-2025, notamment celles liées à l'objectif de transformation et aux projets et programmes de soutien à la mise en œuvre, et la poursuite dans le même temps des efforts tendant à accroître la capacité de mobilisation des ressources sont au cœur de cette Stratégie. L'OACI encourage tous les donateurs à continuer de verser leurs contributions financières et en nature aux fonds volontaires et appelle instamment tous les États membres à appuyer les actions de sensibilisation menées par l'Organisation auprès des institutions financières internationales et des banques multilatérales de développement en vue de diversifier sa base de donateurs et de venir en aide aux États membres afin qu'ils développent leurs systèmes d'aviation civile.

APPENDIX A

VOLUNTARY CONTRIBUTIONS FUNDS RECEIVED FROM 2019 TO 2021 (in thousands Canadian Dollars)							
	Aviation Security and Facilitation ⁽¹⁾	Environment Fund	Resource Mobilization Fund	Safe Fund	Regional Sub- Office	Other Voluntary Contributions ⁽²⁾	TOTAL ⁽³⁾
MEMBER STATES							
Albania						17	17
Argentina						1	1
Australia						2	2
Bahrain						1	1
Belarus						1	1
Botswana						7	7
Brazil						51	51
Cabo Verde						35	35
Canada	67		54				120
Chile	13	9		13			36
China			3,273		2,180	991	6,444
Colombia						53	53
Dominican Republic						20	20
Ecuador						1	1
Eswatini						4	4
Finland						8	8
France						508	508
Germany							
Ghana						17	17
Guyana						5	5
India					14	8	22
Indonesia			22			244	266
Ireland							
Italy						160	160
Jamaica						2	2
Japan	390					379	769
Jordan						1	1
Kazakhstan						4	4
Lebanon						1	1
Luxembourg						10	10
Malaysia	67	133			34	71	304
Mauritius						41	41
Mexico						1,369	1,369
Mongolia						18	18
Morocco						1	1
Nepal						8	8
New Zealand						1	1
Pakistan				8			8
Paraguay						35	35
Peru							
Philippines				6			6
Portugal						23	23
Qatar			150			13	163
Republic of Korea	181		252	367	423	242	1,464
Romania						58	58
Russian Federation				316		4	320
Rwanda						24	24
Saudi Arabia			1,316			93	1,409
Serbia						5	5
Seychelles						4	4
Singapore				45		93	138
Slovenia						5	5
South Africa						26	26
Suriname						8	8
Switzerland				28			28
Thailand						79	79
Trinidad & Tobago						13	13
Tunisia						1	1
Ukraine						3	3
United Arab Emirates						36	36
United Kingdom	992						992
United States	5,648		782	459			6,889
Venezuela						12	12
OTHERS							
Airbus						82	82
ASECNA						10	10
Boeing				686		127	813
CAE				14			14
Concordia	11						11
European Commission		637				1,583	2,220
IATA				66			66
OHCHR			30				30
UNOCT	532						532
Others		24				270	294
TOTAL	7,900	803	5,877	2,009	2,651	6,886	26,126
Note(1): Includes AFI SECFAL Plan funds.							
Note(2): Includes AFI Plan Fund, Human Resource Development Fund, Voluntary Air Transport Fund, ICAO Programme for Aviation Volunteers Fund, Edward Warner Award Fund, IPO, experts and other cost recovery and grant agreements.							
Note(3): Certain financial contributions are intended to pay for the salaries of secondees (examples include certain US, UK and UNCTCT contributions to the AVSEC/FAL fund).							
Details may not add to totals due to rounding.							

APPENDIX B

STATEMENT FOR VOLUNTARY CONTRIBUTION FUNDS

CONTRIBUTIONS/INCOME, EXPENSES FOR 2019 TO 2021
AND FUND BALANCE AS AT 31 DECEMBER 2021
(in thousands of Canadian dollars)

	Aviation Security and Facilitation ⁽¹⁾	Environment Fund	Resource Mobilization Fund	Safe Fund	Regional Sub-Office	Other Voluntary Contributions ⁽²⁾	Total
FUND BALANCE AS AT BEGINNING OF THE YEAR	10 536	6 552	3 753	3 722	1 157	5 476	31 196
Transfers (to) from other funds		17	(10)	5		198	209
Refund of contribution	(703)	(503)		(1 296)		(419)	(2 921)
CONTRIBUTIONS/INCOME							
Other revenue producing activities					3	719	722
Other voluntary contributions ⁽³⁾	7 900	803	5 877	2 009	2 651	6 886	26 126
Other income	471	249	150	103	105	865	1 944
TOTAL CONTRIBUTIONS/INCOME	8 371	1 052	6 028	2 112	2 759	8 470	28 792
EXPENSES							
Salaries, employee benefits and project personnel	4 675	1 487	496	38	978	4 691	12 363
Subcontracts, supplies and consumables		3 404			36	0	3 440
General operating expenses	165	101	234	268	1 146	917	2 831
Travel	1 513	73	439	87	65	1 189	3 365
Meetings	24	19	332	2	12	333	723
Administrative overhead charges	402	309	100	108	11	108	1 037
Other expenses	959	240	4 794	1 000	124	733	7 850
TOTAL EXPENSES	7 738	5 633	6 394	1 503	2 372	7 970	31 610
NET SURPLUS/(DEFICIT) FOR THE YEAR	633	(4 581)	(367)	609	387	499	(2 819)
FUND BALANCE AS AT END OF THE YEAR	10 467	1 485	3 376	3 040	1 545	5 754	25 666

Note (1) : Includes AFI SECFAL plan fund.

Note (2) : Includes AFI Plan Fund, Human Resource Development Fund, Voluntary Air Transport Fund, ICAO Programme for Aviation Volunteers Fund, Edward Warner Award Fund, JPO, experts and other cost recovery and grant agreements.

Note (3): Certain financial contributions are intended to pay for the salaries of secondees (examples include certain US, UK and UNCCT contributions to the AVSEC/FAL fund).

Details may not add to the totals due to rounding

APPENDIX C

Gratis Personnel Provided Without Charge From 2019 To 2021 (in thousands of Canadian Dollars)

	Safety	Air Navigation Capacity and Efficiency	Security and Facilitation	Economic Development of Air Transport	Supporting Strategy	Total
Gratis Personnel ⁽¹⁾						
China	1 938	1 336		339	2 400	6 013
France	1 223	698	838			2 759
United States	1 281	862			457	2 600
Singapore	1 104	1 054			402	2 560
Turkey	247	758		374		1 379
Brazil	532	327		349		1 208
Republic of Korea		362			663	1 025
Japan		504	508			1 012
Saudi Arabia	71	116	264		40	491
Dominican Republic	460					460
<i>States - Others</i>	766	1 525	594		248	3 133
<i>Non-States - Others ⁽²⁾</i>	928	578		18		1 524
Sub-total Others	1 694	2 103	594	18	248	4 657
Sub-total Gratis Staff	8 550	8 120	2 204	1 080	4 210	24 164

(1) Ten highest contributions

(2) Including contributions from private sector, international organizations, NGOs, etc.

— — — — —

APPENDIX D

VOLUNTARY FUNDS

Aviation Safety Fund (SAFE)

The SAFE fund has been used to assist a number of States facing challenges in building capacity, as well as rectifying imminent safety risks such as significant safety concerns (SSCs). All information on SAFE is available at <http://www.icao.int/SAFE>.

AFI Plan Fund (AFI PLAN)

The Comprehensive Regional Implementation Plan for Aviation Safety in Africa (AFI Plan) Fund supplements the existing ICAO regular budget in support of Regional Office Safety Team (ROST) missions and implementation of various projects with a view to assisting African States to improve their Effective Implementation (EI) of the critical elements in all safety-related areas, with priority given to resolving Significant Safety Concerns (SSCs). Detailed information is available at <http://www.icao.int/safety/afiplan/Pages/afiplan-fund.aspx>.

Aviation Security and Facilitation Fund (AVSEC/FAL)

Voluntary contributions to the Aviation Security and Facilitation (AVSEC/FAL) Fund are used primarily for aviation security technical assistance and training activities coordinated by the Implementation Support and Development – Security (ISD-SEC) Programme, and for the conduct of aviation security audits under the ICAO Universal Security Audit Programme Continuous Monitoring Approach (USAP-CMA). Such activities are undertaken in accordance with the Global Aviation Security Plan (GASeP) and the ICAO *No Country Left Behind* (NCLB) initiative. Additionally, voluntary contributions are used to cover ICAO Headquarters and Regional Office positions that are not funded under the Regular Programme Budget, as well as for assistance activities relating to the implementation of the security-related Standards of Annex 9— Facilitation and the Traveller Identification Programme (TRIP) Strategy. Voluntary contributions are also used to support Technical Co-operation Programme projects, such as the Cooperative Aviation Security Programmes in the Asia Pacific and Middle East Regions (CASP-AP and CASP-MID, respectively). Earmarked contributions to the Comprehensive Regional Implementation Plan for Aviation Security and Facilitation in Africa (AFI SECFAL) Plan that support its activities and missions are also managed under the AVSEC/FAL Fund by the ESAF Office.

Environment Fund (ENV)

The Voluntary Environment Fund (ENV) supports specific environmental protection activities arising from the decisions of the ICAO Assembly and/or the ICAO Council for which there has been no budget provisions to support these activities. Most of the ENV Fund is directed to support a specific project or initiative (i.e., funds are earmarked). Currently, funding source for specific assistance project by the European Union is on going, it is the Second Phase of the ICAO Assistance Project with the EU Funding on Capacity Building for CO2 Mitigation from International Aviation and the part under ICAO implementation received funding of 1.5M Euros for the development of Action Plans in 10 African States. Such a project is implemented with respect to the donors' rules on quality assurance and audits.

Human Resources Development Fund (HRDF)

The Human Resources Development Fund (HRDF) serves to support opportunities for capacity building in civil aviation in African States and to assist these States to better meet the human resources needs for operational efficiency and continuous implementation of ICAO Standards and Recommended Practices (SARPs) and other programme activities. Further information is available at <https://www.icao.int/annual-report-2014/Pages/supporting-implementation-strategies-human-resources-capacity-building-initiatives.aspx>.

Voluntary Air Transport Fund (TRAF)

The Voluntary Air Transport Fund (TRAF), was recommended by the Sixth Worldwide Air Transport Conference (ATConf/6) and serves to support ICAO's work in the air transport field in a consistent, transparent, efficient and timely manner. The Secretariat continues to seek contributions on an on-going basis through promotion of the Fund on-line and during events, and through cooperation with other international organizations and UN agencies. Detailed information can be found at <http://www.icao.int/sustainability/Pages/TRAF.aspx>.

ICAO Programme for Aviation Volunteers Fund (IPAV)

The ICAO Programme for Aviation Volunteers Fund (IPAV) provides a framework for the deployment of aviation professionals, working as volunteers, to respond to emergencies affecting the aviation system in a State; assist States in addressing shortcomings identified during ICAO safety and security audits (USOAP and USAP); assist States in achieving high levels of EI; develop capabilities in the implementation of ICAO SARPs; and foster self-reliance and growth. Detailed information can be found at <http://www.icao.int/secretariat/TechnicalCooperation/Pages/icao-programme-for-aviation-volunteers-ipav.aspx>.

Resource Mobilization Fund (RMF)

The Resource Mobilization Fund (RMF) was created in 2017 and is distinct from other funds in that it receives voluntary funds which cut across all Strategic Objectives (C-WP/14591 refers). Furthermore, it presents the only option for un-earmarked contributions towards the NCLB initiative.